

La consultation demandée par le SNCTA a rencontré un franc succès ! Avec une participation de 91 %, les contrôleurs de CDG ont pu s'exprimer sur le TDS 2025, le premier conforme au nouvel arrêté d'organisation du travail.

Le travail de fond mené depuis l'été par le SNCTA, seul, avait permis d'aboutir à 3 propositions de TDS, comme autant d'organisations personnelles et collectives possibles, présentées ces derniers jours.

Avec un score de 62 %, le TDS Option 1+ a été choisi.

Dans ce TDS, le SNCTA a sécurisé des avancées majeures pour l'ensemble des contrôleurs de CDG :

- ☀ **Une augmentation du droit à absences de 25%, tout au long de l'année**, réparti entre un nouveau droit à « périodes de bureau » en semaine, et des congés supplémentaires les WE, JF et vacances d'été et de Noël,
- ☀ **Un lissage de ce droit à absences (14 dont 9, 13 dont 8) sur toutes les vacations**, permettant d'optimiser la gestion des stages et des congés au sein de chaque équipe,
- ☀ **La sécurisation d'un volume de 8 JRH pour les PC en équipe (3 pour les CA et hors-salle)**, permettant d'atténuer la pénibilité de nos nuits, en diminuant le nombre de jours travaillés par an,
- ☀ **Un maximum de 3,5 renforts par mois par QICA**, afin de ne pas allonger le temps de formation, cet aspect étant critique au vu du sous-effectif du centre.

Le SNCTA remercie l'ensemble des contrôleurs de CDG de l'intérêt porté à cette consultation, permettant de rendre ce vote représentatif. Nous porterons la voix des contrôleurs lors du CSA de demain. Le travail continue pour vous accompagner dans les nombreux changements à venir en 2025 !